



ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

6 MAI 2009

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes consolidés
= bénéfice net de 598 800 000 €

POUR 128.165.141 98,54 %
CONTRE 1.774.459 1,36 %
ABSTENTION 129.639 0,10 %

DEUXIEME RESOLUTION

Approbation des comptes annuels
= perte de 863 607 578,79 €

POUR 128.223.982 98,58 %
CONTRE 1.732.975 1,33 %
ABSTENTION 112.282 0,09 %

TROISIEME RESOLUTION

Affectation du résultat :
Proposition de ne pas verser de dividende

POUR 129.808.739 99,80 %
CONTRE 154.468 0,12 %
ABSTENTION 106.032 0,08 %

QUATRIEME RESOLUTION

Conventions visées à l'article L225-38 c. com.

POUR 128.577.544 98,86 %
CONTRE 1.330.844 1,02 %
ABSTENTION 160.851 0,12 %

CINQUIEME RESOLUTION

Renouvellement de Mme Dominique de La Garanderie
en qualité d'administratrice (indépendante).

POUR 129.555.747 99,61 %
CONTRE 365.742 0,28 %
ABSTENTION 146.600 0,11 %

SIXIEME RESOLUTION

Nomination de M. Takeshi Isayama en qualité
d'administrateur (représentant Nissan).

POUR 110.785.475 85,17 %
CONTRE 19.000.294 14,61 %
ABSTENTION 283.470 0,22 %

SEPTIEME RESOLUTION

Nomination de M. Alain J-P Belda en qualité
d'administrateur (indépendant).

POUR 124.613.076 95,81 %
CONTRE 5.154.945 3,96 %
ABSTENTION 301.218 0,23 %

HUITIEME RESOLUTION

Nomination de M. Philippe Chartier en qualité
d'administrateur élu par les salariés actionnaires.

POUR 48.491.158 37,28 %
CONTRE 38.394.348 29,52 %
ABSTENTION 43.183.162 33,20 %

NEUVIEME RESOLUTION

Nomination de M. Michel Saily en qualité
d'administrateur élu par les salariés actionnaires.

POUR 98.366.897 75,63 %
CONTRE 31.466.327 24,19 %
ABSTENTION 235.748 0,18 %

DIXIEME RESOLUTION

Rapport des Commissaires aux comptes
sur les éléments servant à la détermination
de la rémunération des titres participatifs.

POUR 129.465.901 99,54 %
CONTRE 173.287 0,13 %
ABSTENTION 430.051 0,33 %

ONZIEME RESOLUTION

Autorisation donnée au Conseil d'opérer sur ses propres
actions.

- Prix maximal d'achat : 50 €
- Nombre maximal d'actions susceptibles d'être
acquises :
712,3 Millions d'€ soit 5% du capital social.
- Durée : 18 Mois.

POUR 85.507.755 65,74 %
CONTRE 44.455.754 34,18 %
ABSTENTION 105.730 0,08 %



ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

6 MAI 2009

DOUZIEME RESOLUTION

Autorisation donnée au Conseil de réduire le capital social par annulation d'actions rachetées.

- Dans la limite de 10% du capital social.
- Par période de 24 mois.
- Durée : 18 mois.

POUR 127.826.308 98,27 %
CONTRE 2.130.576 1,64 %
ABSTENTION 112.355 0,09 %

TREIZIEME RESOLUTION

Autorisation donnée au Conseil d'émettre des actions et titres financiers donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription

- Plafond : 500 M€ (46 % du capital social)
- Durée : 26 mois

POUR 118.070.815 90,78 %
CONTRE 11.894.350 9,14 %
ABSTENTION 104.074 0,08 %

QUATORZIEME RESOLUTION

Autorisation donnée au Conseil d'émettre des actions et titres financiers donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription

- Plafond : 350 M€ (32 % du capital social)
- Délai de priorité obligatoire de 5 jours
- Durée : 26 mois

POUR 62.706.956 48,21 %
CONTRE 67.194.819 51,66 %
ABSTENTION 167.464 0,13 %

QUINZIEME RESOLUTION

Autorisation donnée au Conseil d'émettre des actions et titres financiers donnant accès au capital d'une autre société en rémunération d'un apport en nature.

- Plafond légal : 10 % du capital social
- Durée : 26 mois

POUR 113.733.872 87,44 %
CONTRE 16.211.660 12,46 %
ABSTENTION 123.707 0,10 %

SEIZIEME RESOLUTION

Limitation globale des autorisations données au titre des 13ème, 14ème et 15ème résolutions.

- Plafond : 500 M€ (augmentation de capital social)

POUR 113.279.033 87,09 %
CONTRE 16.694.629 12,84 %
ABSTENTION 95.577 0,07 %

DIX-SEPTIEME RESOLUTION

Autorisation donnée au Conseil d'augmenter le capital par incorporation de réserves ou bénéfices.

- Plafond : 1 Milliard d'€
- Durée : 26 mois

POUR 128.779.980 99,01 %
CONTRE 1.203.013 0,92 %
ABSTENTION 86.246 0,07 %

VINGTIEME RESOLUTION

Autorisation donnée au Conseil d'augmenter le capital par émission d'actions réservées aux salariés.

- Plafond : 3% du capital social
- Durée : 26 mois

POUR 124.704.551 95,88 %
CONTRE 5.270.894 4,05 %
ABSTENTION 93.794 0,07 %

VINGT-ET-UNIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour accomplir les formalités.

POUR 129.660.130 99,69 %
CONTRE 54.847 0,04 %
ABSTENTION 354.262 0,27 %